

Piscines publiques, internet : les nouveautés...

Les 16 membres qui ont trouvé le chemin de la Grenette en ce mercredi sont salués par notre ami et membre vétéran Raphaël Barras qui vient de souffler ses 90 bougies. Evènement dûment marqué par l'apéro+ (=avec flammchueche préparé devant nous) qu'il nous offre et qui recueille les remerciements enthousiastes des invités.

En début du déjeuner, notre nouveau Président Ernst salue la tablee tout en excusant Benoît Stempf, Jacques Spérisen et Claude Regamey, empêchés de se joindre à nous. Il nous rappelle les prochaines échéances et nous enjoint une présence appuyée pour le 31 août lorsque le nouveau Gouverneur nous rendra visite. Par ailleurs, il nous fait part des difficultés que rencontre toujours l'organisation de la journée Rotary prévue pour le 10 septembre. Plusieurs projets entretenus à l'époque se sont avérés non réalisables. De nouvelles idées sont les très bienvenues !

Ernst passe ensuite la parole à Jean-Noël.
(suite en page 2)

LA VIE DU CLUB



ANNIVERSAIRES

Anniversaires du
mois de juillet:
Raphaël Barras le 1^{er}
(félicitations pour ta
90^{ème} année !)
Michel Vez le 5
Yvan Berset le 10

MEMBRES PRÉSENTS

16 membres

APÉRITIF

L'apéritif a été
offert par
Raphaël
Barras ; un
grand merci !



À SUIVRE...

Le 13 juillet à 18h30 :
apéritif au Domino

Le 20 juillet à 12h00 à la
Grenette : Rencontre
amicale

NOS GLOBETROTTERS

JOBS AU ROTARY



NOS VISITEURS

-

ERRATUM

Le n° de
téléphone de
Ernst Erismann
n'est pas correct
dans l'annuaire
du Rotary.
N'utilisez que le
079 629 17 39

DATES À RETENIR

05. 11.2016 Rotary
Uni (UNIL)

26.05.2017 Conférence
Interdistrict Zurich

LE PRÉSIDENT COMMUNIQUE

Pour ceux qui veulent verser un don à la caisse du club :
Crédit Suisse, Villars-sur-Glâne,
IBAN : CH80 0483 5098 0320 0100 0

Piscines publiques, internet : nouveau (suite)

Avant de nous présenter la nouvelle page internet du District et du Club, Jean-Noël nous livre une primeur du domaine de la natation : sauf coup de théâtre de dernière minute, une **piscine olympique** couverte ouvrira ses portes au Platy (Villars-sur-Glâne) en fin de 2018. Ce bassin de 50 mètres, tant attendu dans notre Canton, fera la joie des adeptes de la natation de toute une région ; sa structure, budgétée à 20 millions de nos francs, est également pressentie pour accueillir le centre national de waterpolo.

[Ndlr : A ce sujet, le même Jean-Noël a fourni des indications supplémentaires à LA LIBERTE du lendemain jeudi en page 11.]

Ensuite, notre CICO, toujours Jean-Noël, nous présente la **nouvelle page du Club dans la toile** (internet pour les anglophiles). Elle est devenue (encore) plus complète, facile à utiliser et agréable à lire. Les **identifiants individuels restent valides** et nous sommes tous encouragés à faire connaissance de cette nouvelle carte de visite de notre club.

Sur ces nouvelles optimistes, le Président clôt la partie officielle de la réunion tout en nous souhaitant une bonne continuation de la semaine.

EN DIRECT DU ROTARY

LA MIXITÉ EN FLEURS ...

Lettre de juin de notre gouverneur Yves Tabin ...suite



... Cet élan va progressivement transformer le Rotary de l'intérieur. Loin d'être une trahison, ce n'est qu'une adaptation à l'évolution du monde professionnel, dont le Rotary a la vocation d'être la sentinelle éthique et la pointe bien-faite. Suivons le cours de cette nouvelle étape, avec ses apports mais aussi ses défis. Veillons à que ce vent nouveau ne nous envoie pas dans les décors, mais dans des parterres de fleurs. éractions, certes sympathiques mais parfois distantes.

La porte entrouverte

Après le croche-pied de la Cour Suprême, qui le fit chuter dans un massif de jolies fleurs parfumées, le Rotary s'est relevé de sa culbute et s'est ressaisi. Dès que possible, il rafistola ses règles internes. Lors du prochain CoL (Council on legislation) de 1989, il adopta l'amendement 89-54 proposé par le Conseil d'administration, six districts et une déferlante de cent quatre clubs. Il en sortit un nouvel article 5 (alors 4) des Statuts du RI, qui n'autorisait les clubs à se limiter à un seul sexe qu'à la condition de ne pas contre-venir à la loi du lieu (« A club may be limited to members of one gender unless such limitation is contrary to the law of the jurisdiction in which the club operates »). Les clubs pouvaient donc être mixtes s'il le fallait, et pouvaient même choisir librement de l'être. Le verrou avait sauté et la porte du Rotary s'ouvrait aux dames. Elle s'ouvrait seulement. Le Rotary ne donnait ainsi qu'une suite mini-male au jugement de la Cour Suprême. En principe, les clubs restaient masculins comme auparavant. L'admission des femmes n'était qu'une exception. On passait de l'interdiction à la tolérance. Cette souplesse évitait d'infliger au monde entier une exigence américaine et de déstabiliser brutalement le Rotary. L'exception consentie au club de Duarte s'étendait à tous les clubs convoitant des Rotariennes, les autres demeurant libres de se complaire dans leur virilité velue. ...à suivre sous <http://www.rotary1990.ch/> ci-dessus : Isabelle Tabin-Darbellay, dalle de verre, détail, Troussures / France

«